

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**GESTION ET TECHNIQUES FINANCIERES
APPLIQUEES AU COMMERCE INTERNATIONAL**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

<p>CODE : 717402U32D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} septembre 2021,
sur avis conforme du Conseil général**

GESTION ET TECHNIQUES FINANCIERES APPLIQUEES AU COMMERCE INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir et d'appliquer des techniques de base en mathématiques financières ;
- ◆ d'analyser les modes de financement et de paiement du commerce international ;
- ◆ de proposer des techniques de gestion du risque des changes ;
- ◆ d'analyser la rentabilité d'un projet d'investissement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CESS

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives au financement à l'exportation, aux investissements directs étrangers et à la couverture du risque de change :

- ◆ de proposer et de justifier les modalités de paiement et de financement les plus pertinentes, en tenant compte des risques ;
- ◆ d'évaluer la pertinence d'un projet, de prescrire et de justifier un mode de financement adapté aux caractéristiques de l'entreprise et du pays d'exportation ;
- ◆ de sélectionner et de justifier le choix d'une couverture de risque de change en fonction du contrat négocié et de la situation monétaire internationale.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Notions de mathématiques financières

face à des problèmes illustrant des situations issues de la gestion financière dans le cadre du commerce international, en utilisant d'une manière adéquate les moyens techniques disponibles (calculatrice, outil informatique ...),

- ◆ d'appliquer les formules adéquates et de justifier la pertinence de ses choix méthodologiques pour :
 - calculer des intérêts simples et l'escompte commercial,
 - calculer la valeur acquise ou la valeur actuelle d'un capital par la technique des intérêts composés,
 - calculer le taux réel à partir du taux effectif dans des problèmes courants de financement,
 - calculer la valeur de l'annuité et élaborer le tableau d'amortissement dans des problèmes courants de prêts à long terme.

4.2. Gestion et techniques financières appliquées au commerce international

face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives au financement à l'exportation, aux investissements directs étrangers et à la couverture du risque de change :

- ◆ de décrire le système bancaire et le fonctionnement élémentaire du marché monétaire ;
- ◆ d'explicitier les techniques de paiement et de financement utilisées dans le commerce international ;

- ◆ de proposer et de justifier la technique de paiement et/ou de financement adéquate ;
- ◆ d'évaluer le risque de crédit à l'exportation et de proposer une solution pour le gérer ;
- ◆ de situer le marché des changes dans le système financier ;
- ◆ d'expliciter les notions de marché des changes, de risque de change, de risque de taux d'intérêt ;
- ◆ de prescrire la/les technique(s) de gestion du risque de change (parmi les couvertures bancaires et d'assurance) en fonction du contrat négocié et de la situation monétaire internationale en justifiant ses choix ;
- ◆ d'identifier le concept d'investissement direct étranger, les différentes catégories, l'impact sur le pays d'accueil ;
- ◆ d'évaluer la rentabilité d'un projet.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Notions de mathématiques financières	CT	B	16
Gestion et techniques financières appliquées au commerce international	CT	B	48
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80